

Vente le 24 janvier, à 11h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Ulric Tessier esqual vs Alfred Dubuc.

Chicoutimi—Le lot 191-2, avec bâtisses.

Vente le 25 janvier, à 11h a m., au bureau du shérif.

DISTRICT D'OTTAWA

Jérémie P. Lahaie vs Eusèbe Biroleau et al

Canton Portland—Les lots 15a et 16a du 9e rang ainsi que le lot 17 du 10è rang, avec bâtisses.

Vente le 23 janvier à 10h. a.m., au bureau d'enregistrement à Papineauville.

DISTRICT DE QUÉBEC

Gustave Gignon vs C. A. Hamel esqual.

Québec—Les lots 4437-9-1 et le lot 14 37-13-2 du quartier Montcalm, situés Grande Allée, avec bâtisses.

Vente le 24 janvier, à 10h. a.m., au bureau du shérif.

Dame Vve Pierre B. Liguëux vs Joseph Lavertu.

St Romuald d'Etchemin—Le lot 161, avec bâtisses.

Vente le 26 janvier, à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Narcisse Lord vs Alfred et Arthur Houle.

St Hugues—La partie du lot 152, avec bâtis es.

Vente le 23 janvier, à 2 h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

Arthur Ledoux vs La Cie du Chemin de Fer des Comtés Unis.

St Hyacinthe—Une voie ferrée ayant son terminus à Iberville, avec accéssoires.

Vente le 25 janvier, à 10h. a.m., au bureau du shérif.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

La Banque d'Hochelaga vs Sévère Bourrasa et al.

St Barnabé—Les lots 556 et 292, avec bâtisses.

Vente le 24 janvier, à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

La Bière au Japon

Un rapport de M. Harmand, ministre de France au Japon, nous donne des renseignements intéressants sur le commerce de la bière de ce pays.

Avant la dernière guerre, l'usage de

cette boisson était fort peu considérable; mais il a pri, depuis lors, un développement très important.

Ce fait tient à deux causes: d'une part, le gût de cette boisson est beaucoup plus répandu depuis trois ou quatre ans, à cause de l'accroissement du luxe; d'autre part, l'obligation où s'est trouvé le Gouvernement d'imposer plus fortement le saké pour se procurer des ressources financières a contribué à en diminuer l'usage, surtout parmi les classes pauvres, qui recourent actuellement à la bière, dont le prix est infiniment moindre. En outre, si on se place au point de vue purement hygiénique, la bière est plus saine que le saké, qui a l'inconvénient d'être fort et souvent nuisible, si on le boit en grande quantité.

Il existe actuellement au Japon quatre grandes brasseries: à Tokio, à Sapporo, à Yokohama et à Osaka. Il y a en plus un grand nombre de petites brasseries. Aujourd'hui, le Japon n'importe pour ainsi dire plus de bière étrangère. La fabrication totale par an est de 100,000 korus, c'est-à-dire 5 millions de gallons. Il y a dix ans, elle était insignifiante. Quant aux demandes elles sont de jour en jour, plus grandes et la consommation s'accroîtra rapidement en présence du bon marché de cette boisson et de la cherté relative du "saké," qui est frappé d'impôts assez lourds.

En ce moment, les brasseries cherchent également des débouchés à l'étranger et leur activité redouble dans ce but. Jusqu'ici, la consommation intérieure ayant été presque égale à la fabrication, le Japon a exporté peu de bière. Quelques milliers de litres étaient envoyés seulement, chaque année, à Vladivostok. Mais on cherche maintenant à s'ouvrir de nouveaux marchés en Chine et dans les "Strait Settlements" aux Philippines et à Hawaï.

Actuellement, dans ces diverses régions, la bière est bue surtout par les Européens; mais en présence des efforts tentés par les brasseries japonaises, il est probable que les Chinois et indigènes en feront usage à leur tour.

Le Japon va donc chercher à éliminer progressivement les bières anglaises et allemandes qui primaient encore en Extrême-Orient, et il a de sérieuses chances de réussir, étant en mesure, par suite de sa proximité des pays dont il s'agit, d'offrir ses bières à des conditions bien plus avantageuses que ses rivaux.